

Du manque de franchise de Jérôme Cahuzac

Une obstination suicidaire, au prix d'un manque radical des réalités et des conséquences, apparaît chez Jérôme Cahuzac, qui aime se battre en politique comme dans sa pratique sportive. En effet, Cahuzac semble aveugle au fait que sa stratégie est suicidaire sur le plan social et politique. Le 3 avril 2013, le ministre délégué au Budget du gouvernement de Jean-Marc Ayrault passe aux aveux après quatre mois de déni et de mensonges : il détient bien un compte non déclaré à l'étranger. Mais pourquoi donc s'est-il ainsi enferré pendant quatre longs mois dans une piètre défense ? Cette affaire est très compliquée, mais l'on peut tenter d'éclairer une de ses dimensions : un écart par rapport au monde.

NATHALIE FROGNEUX

« Finalement la vérité impuissante n'est-elle pas aussi méprisable que le pouvoir insoucieux de la vérité ? »
H. Arendt, *La crise de la culture*, p. 290.

Notre hypothèse est que Cahuzac a substitué, d'une part, à la sincérité une force de convaincre exceptionnelle, et d'autre part, qu'il a pensé que cette fausse sincérité pouvait le dédouaner de toute franchise, faisant fi des conditions non subjectives dans lesquelles elle s'exprimait¹. Son *hubris* consistait à penser que sa sincérité feinte, mais assise sur une réussite dans tous les domaines (politique, intellectuel, sportif, médical), une assurance irréprouvable d'être le meilleur, soutenue par un flamboyant talent oratoire, pouvait avoir raison des faits et du contexte. La faute qui lui est reprochée tient avant tout au fait de n'avoir pas respecté la loi et d'avoir ensuite défendu à toute force

1 Nous nous basons essentiellement sur le livre de la journaliste au *Point*, Charlotte Chaffanjon, pour les éléments factuels et la chronologie de notre analyse. Voir aussi Fabrice Arfi. Nous insistons sur la dimension antidémocratique du mensonge et de la perte du monde, tandis que Fabrice Arfi et Edwy Plenel soulignent fort justement pour leur part le caractère antidémocratique de la fraude et de l'évasion fiscale.

une contrevérité. Lorsque la stratégie s'avère impraticable, il en change mais n'avoue que parce qu'il sait désormais que les juges savent. Il se sait en effet démasqué, depuis que l'enquête préliminaire s'est transformée en information judiciaire pour blanchiment de fraude fiscale, le 19 mars 2013.

FRANCHISE ET SINCÉRITÉ

L'affaire Cahuzac dessine ainsi une rupture tragique entre la force de conviction du ministre et sa crédibilité auprès de ses collègues politiques, de ses collaborateurs, de ses proches et des citoyens français. Pour être plus exact, il faudrait parler d'une force de convaincre et d'une autorité dans l'expression, car la force de conviction devrait s'entendre au double sens du génitif subjectif et du génitif objectif, force de convaincre et force due à ses propres convictions. En effet, les témoignages des collaborateurs et des collègues de Jérôme Cahuzac concordent pour affirmer qu'il est ou qu'il fut un grand orateur, hypermnésique, capable d'emporter l'adhésion de l'Assemblée nationale sans note, mais sans commettre la moindre erreur de chiffre. C'est donc la fiabilité habituellement attachée à sa personne et à ses propos qui a rendu l'hypothèse du franc mensonge si improbable pour ses proches. On pourra voir combien Marion Bougeard, son ancienne responsable de communication pour l'assemblée, fut blessée et même meurtrie par la trahison de celui qu'elle appelle désormais soit « cet homme » ou « le ministre pour lequel j'ai travaillé² ». En effet, « L'entourage de Jérôme Cahuzac était aveuglé par la lumière que le héros leur renvoyait, dans laquelle scintillaient ses compétences techniques, ses analyses politiques brillantes, son éloquence, sa capacité de travail sans limite et son assurance à toute épreuve » (Chaffanjon, 2013, p. 216).

Charlotte Chaffanjon remarque une curiosité : « Le ministre délégué au Budget est aussi, et c'est un paradoxe lorsqu'on est le menteur le plus célèbre de France, franc à l'excès » (Chaffanjon, 2013, p. 79). Sans entrer dans la question de l'excès de franchise, nous voudrions montrer que le menteur le plus célèbre au contraire donnait l'illusion d'être franc, mais n'était ni franc, parce qu'il ne se souciait pas de son ajustement au monde et aux faits, ni sincère, car il était double, dédoublé entre sa parole et ses actes ; et qu'il avait substitué à sa force de conviction une parole arrogante.

Ainsi voudrions-nous, distinguer la force de conviction, comme ce que l'entourage prend pour de la véracité du locuteur, parce qu'il éprouve un sentiment de véracité de sa part ; de la franchise, qui comprend deux points de vue : celui du locuteur, qui ne fait pas preuve de duplicité et dont la parole révèle la pensée, et celui de son interlocuteur, qui est capable de la recevoir et de l'entendre³. D'emblée, la franchise apparaît comme une vertu se déployant dans une relation qui prend en considération le contexte, car elle s'adosse au

2 Voir www.dailymotion.com/video/x127dfo_travaux-assemblee-14eme-legislature-audition-de-marion-bougeard-conseillere-en-communication-au-cabi_news.

3 La franchise en effet ne peut être reçue comme telle que par un auditeur capable de la percevoir.

monde et s'adresse à quelqu'un qui en sera ou non digne. La franchise consiste même à maintenir des éléments objectifs au sein de la relation, ce qui garantit de toute manipulation. « Être franc, c'est bien sûr dire la vérité mais en prenant le risque de blesser celui à qui on s'adresse en toute franchise » (Jeanmart, 2012, p. 64). Contrairement au flatteur qui est prêt à mentir s'il le faut pour se concilier celui à qui il s'adresse, l'homme franc se veut véridique avant tout, espérant que ses interlocuteurs pourront entendre son intention de vérité et dès lors l'accepter comme telle. Si la vérité franche est parfois violente, la brutalité des propos ne suffit évidemment pas à garantir leur vérité. Or, dans le cas de Jérôme Cahuzac, une certaine brutalité de l'expression assortie d'une force de conviction exceptionnelle, ont pu faire illusion pour apparaître comme de la franchise, alors qu'il ne s'agissait que d'une sincérité feinte.

UN FRANC MENSONGE PAR MANQUE DE FRANCHISE

La franchise ajoute donc à l'unité subjective une exigence de prise en compte des faits, c'est-à-dire un ajustement de la sincérité subjective à une réalité objective. Être franc repose avant tout sur une posture éthique : vouloir assortir sa subjectivité au sens et au souci du réel. Lorsque ce souci manque et la dissociation radicale survient entre parole et pensée, on peut parler de « franc mensonge ». Ce dernier ne relève plus de la tradition du *pseudos* grec et de l'erreur, c'est-à-dire du faux ou écart par rapport au réel, mais de celle du mensonge établi par saint Augustin comme intention de tromper (le cas échéant en disant vrai si l'interlocuteur est incrédule) et à l'opacité de la volonté. Or, Cahuzac a bien été confronté à la question directe de l'existence d'un de ses comptes bancaires à l'étranger ; question à laquelle il a répondu explicitement que ce compte n'existait pas et il a démenti explicitement. Était-ce pour tromper ou parce qu'il se trompait ?

Le franc mensonge se distingue donc du mensonge par omission, dira la tradition chrétienne, qui est proche du secret : celui-ci consiste à ne pas révéler une information pertinente ou même due en raison de la relation avec l'interlocuteur, et de la restriction mentale, qui consiste à ne pas tout dire et ainsi induire une compréhension erronée. Dans le cas de la restriction mentale, sans doute le mensonge le plus usité en politique, une vérité partielle, non contextualisée ou mal contextualisée, induit une mauvaise compréhension de mon interlocuteur. À propos des résultats, encore frappés par le secret fiscal, de la demande d'entraide administrative que la France demande à la Suisse, pour établir l'existence d'un compte à son nom, Cahuzac répond : « Comme je connais la vérité, il n'y a aucun doute quant à la nature de la réponse qui a été apportée » (Chaffanjon, 2013, p. 158).

Ces deux formes de mensonge, l'omission et la restriction mentale, se rapprochent davantage du secret, qui occulte une vérité à ceux pour qui elle est pertinente. Ainsi, si un mari cache à sa femme qu'il la trompe dans le contexte d'une promesse de fidélité, on y verra une tromperie mensongère,

puisque ce secret met à mal de façon centrale la confiance entre deux personnes. Par contre, si mon collègue de travail ne me révèle pas une relation extraconjugale, il n'y aura là aucun secret, puisqu'il ne me doit évidemment pas ce genre d'information dans le cadre de notre relation professionnelle. Dès lors, la réponse que François Hollande a voulu apporter à la crise en exigeant que tous les membres de son gouvernement déclarent leur patrimoine et leurs revenus ne semble pas très adéquate et ce, pour deux raisons : d'une part, parce qu'il n'est pas illégal d'être riche, mais de frauder le fisc ; d'autre part, parce que la situation économique du ministre n'est centrale et pertinente que pour les portefeuilles concernés par ces questions à savoir l'économie, les finances et le budget⁴. Celui qui se veut le pourfendeur de la fraude fiscale ou le Torquemada de la fiscalité, selon le surnom dont on l'affubla, se trouve pris dans une contradiction directe au sein de sa fonction. Détenteur d'un compte défiscalisé, il est prisonnier d'une contradiction performative qui anéantit non seulement sa parole, mais son action politique. Ainsi, le ministre chargé de la sécurité routière devrait pouvoir prouver qu'il respecte le code de la route. La transparence totale ne peut être exigée de personne, mais parfois, en raison de la relation que l'on entretient avec cette personne ou en raison de la fonction qu'elle occupe, elle se doit de pouvoir faire la clarté sur un point et de proposer une transparence partielle relative au contexte⁵.

Or pour Cahuzac, le contexte ne semble pouvoir être d'aucun recours, il ne lui prête d'ailleurs aucune attention. Et face à l'enregistrement de la conversation relative à un compte chez UBS où sa voix serait reconnaissable, il répond au journaliste du *Nouvel Observateur* : « Ce n'est pas moi parce que cela ne peut pas être moi » (Chaffanjon, 2013, p. 195). Lui qui peut se montrer très agressif à l'égard de ses collègues ne s'en prend pas à Mediapart. Il tente de trouver en lui la source de sa crédibilité et insiste sur le manque de preuves de ses opposants. Pour établir une vérité, sa vérité, il pense que la rhétorique sera un atout suffisant, qui le dispense de s'ajuster aux autres et aux faits têtus. Grand sportif, il pose les choses dans une confrontation entre les journalistes de Mediapart et lui, dans un rapport de force dont tout tiers et toute objectivité semblent exclus.

Certes, en évoquant une extériorité au sujet, comme condition de la franchise, nous n'entendons pas évidemment affirmer que les faits sont rencontrés adéquatement. Encore faut-il s'entendre sur ce que sont les « faits ».

4 On peut même s'étonner que les ministres aient si peu déclaré d'actifs boursiers. Comment pourraient-ils justifier de ne pas soutenir personnellement les entreprises de leur pays au moment où ils prônent une politique de relance ?

5 Intellectuel de haut vol, Gilles Bernheim quitte le consistoire le 11 avril 2013 après avoir été convaincu de plagiat et avoir usurpé le titre d'agrégé, soit une fraude centrale eu égard à sa fonction.

DU RÉEL QUI RÉSISTE À CERTAINES INTERPRÉTATIONS

En effet, le réel et la vérité peuvent être construits (comme la vérité judiciaire, la réalité sociale...) et, même dans l'établissement des descriptions scientifiques, les « faits » sont ultimement construits en fonction de certains choix et options qui ne relèvent pas de la description en question. Toutefois, cet acquis de l'épistémologie du XX^e siècle ne devrait pas nous faire oublier que cette construction ne peut faire complètement fi d'un tiers, d'une objectivité factuelle ou intersubjective, à laquelle elle se mesure. C'est ce que met très clairement en évidence Paul Ricœur dans son article « Mensonge et vérité » (Ricœur, 1955). Face à la complexification moderne de la vérité qui éclate en plusieurs ordres (vérité perceptive, vérité scientifique et vérité éthique), des « stratégies du doute » s'installent, non seulement en sciences expérimentales (où les corrélations statistiques fortes sont mises en doute si elles ne sont pas confortées par un lien causal), mais aussi en philosophie où la conviction requise pour qu'une vérité soit admise vient occulter la part d'évidence. Sans rien dire bien sûr des prétendues vérités portées par des loyautés ou des intérêts divergents; comme dans le cas des vérités économique-techno-scientifiques ou des vérités politiques qui relèvent explicitement de la raison pratique et de la parole efficace (que de la raison théorique et des représentations) pour lesquelles la force d'évidence et la question de la vérité objective passent au deuxième plan, derrière le souci de performativité.

S'il est désormais devenu évident, grâce aux travaux de l'épistémologie des sciences du siècle passé, que même la vérité scientifique est liée en ses extrémités à des choix et des praxis, il faut encore insister sur le fait que la vérité qui se construit ainsi est toujours la marque d'un pouvoir qui rend possible sa construction. C'est là un acquis majeur de la pensée de Nietzsche qui invite à retracer la généalogie des discours qui se prétendent véridiques. Sans doute, face aux journalistes, Cahuzac pensait-il que sa position de ministre lui conférait encore le pouvoir de nier les faits. Pourtant, si les faits et le réel ne peuvent être rencontrés comme tels et sont toujours interprétés dans toute recherche de véridicité, il n'en demeure pas moins qu'ils peuvent résister à certaines d'entre elles et les infirmer. C'est ce caractère asymétrique du rapport entre le réel et ses interprétations que nous voulons éclairer par la distinction entre la franchise et la sincérité. Lorsque saint Augustin affirme que l'on peut mentir en disant vrai, parce que c'est l'intention de tromper qui constitue le mensonge, il met clairement au second plan la présence du monde et les jugements des autres. Seule comptera la pureté du cœur établie par le jugement divin et qui échappe au regard de ce monde. Qu'en est-il alors dans un contexte où ce juge disparaît ? Est-ce l'histoire qui juge ? Sont-ce les citoyens ? Pour montrer la limite des manipulations et interprétations de l'histoire, Harry Frankfurt rapporte cette anecdote à propos de Georges Clémenceau répondant à ceux qui lui demandaient d'imaginer ce que les historiens relateraient de la première guerre mondiale. Après avoir reconnu qu'il l'ignorait, il ajouta : « En tout cas une chose est certaine : "Ils ne diront pas que la Belgique a envahi l'Allemagne" » (Frankfurt, 2008, p. 28). Même s'il

est certes illusoire de vouloir saisir la réalité « comme telle » et sans reste, les faits et le contexte objectif imposent bien toujours une limite à la marge des interprétations et à l'art oratoire.

Par ailleurs, cet approfondissement au XX^e siècle du lien entre la vérité scientifique et la praxis semble revisiter une articulation réciproque de la vérité morale et de la vérité factuelle déjà mise en évidence chez Platon : « En réalité, le vrai moral est condition de l'*orthotès* [l'adéquation entre ce qui est dit ou pensé et ce qui est], de la même façon que l'éducation du caractère est condition de l'éducation philosophique de et par la raison parce que c'est le bien qui permet de saisir le véritable réel, lequel ne séjourne pas dans les passions des hommes, ni dans ce que leur vue troublée leur donne à considérer comme réel et vrai » (Jeanmart, 2012, p. 29). Et Cahuzac semble résolument incapable de comprendre que ces deux niveaux distincts de vérité sont en dernière instance indissociables. Lorsqu'il aura avoué, il écrit, comme s'il était souverain, dans un texto à ses proches : « Pardon d'avoir abusé de ta confiance, il me reste à trouver le courage pour assumer une vérité que *rien ne m'obligeait à dévoiler* sinon que le mensonge était en train de me tuer » (Chaffanjon, 2013, p. 208. Nous soulignons). Il pense ne devoir des comptes à personne, comme si cette affaire était privée, comme si seule sa personne était en jeu, ou qu'il s'agissait tout au plus d'une affaire de famille. « J'ai fait écouter la bande à mon frère. Il dit que ce n'est pas moi : "Jérôme ne bute pas sur les mots" » (Kerlin *et alii*, 2013). Étrange appel à témoin. Tout se passe comme s'il se construisait un monde à part.

TENTATIVE DE BARRAGE AUX FAITS

Lorsque sa collaboratrice Marion Bougeard lui apporte l'impression du mail dans lequel Fabrice Arfi, journaliste de Mediapart, l'interroge sur l'existence d'un compte non déclaré, il réplique par la colère comme pour faire barrage au réel et déchire la feuille en petits morceaux avant de la lancer au visage de sa messagère : « Des merdes comme ça, je ne veux pas être au courant ! » (Chaffanjon, 2013, p. 29). Vieille méthode de déni s'il en est que de tuer le messager en espérant ainsi conjurer la mauvaise nouvelle qu'il apporte. Stratégie de défense par l'arrogance et l'humiliation de ses interlocuteurs, collègues ou journalistes. Cahuzac ne s'en tient pas aux eaux troubles de la dénégation : il nie et bascule alors dans le franc mensonge. « Je réitère le démenti formel⁶. » Et dans le deuxième cas, il a des propos désobligeants à l'égard de la journaliste de *Libération* qui l'interroge : « Votre question est superfétatoire » ; « Votre question confine à la sottise ! » (Chaffanjon, 2013, p. 178). Le ministre est hors de lui, de manière totalement excessive et irrationnelle : son entourage en témoigne.

6 Chaffanjon, 2013, p. 50. « La dénégation, à la différence du déni ou de la négation, est le fait de savoir que quelque chose est problématique sur le plan moral, d'être gêné par cette réalité mais de ne pas vouloir regarder en face cette réalité ni confesser publiquement sa responsabilité. Elle implique, chez une personne ou une collectivité, la mise en place de stratégies leur permettant de ne pas être perturbés par cette réalité et de pouvoir continuer à la soutenir plus ou moins implicitement, voire à la légitimer avec bonne conscience » (Pelluchon, 2011).

Or, il réagit par le déni comme stratégie suicidaire qui marque son impuissance à affronter assez tôt l'écart entre ses propos et les faits : « J'ai essayé par tous les moyens de fermer ce compte. Ça a été une véritable torture lorsque je me suis rendu compte que je ne pouvais pas le faire sans que cela ne reste pas secret. Alors je me suis dit qu'il fallait que je l'oublie et que, le jour où je décèderais, mes héritiers le trouveraient et en feraient ce qu'ils voudraient » (Chaffanjon, 2013, p. 228). Tout se passe comme s'il n'avait pas compris qu'une fraude (relativement admise) dans le milieu des chirurgiens devenait centrale pour le président de la commission des Finances et rédhitoire pour le ministre du Budget chargé de la réprimer. Lorsqu'il prend conscience de la contradiction dans laquelle il se trouve, il ne peut l'assumer et renonce à une part de lui-même, qu'il nommera par euphémisme « sa part d'ombre », alors qu'il s'agit de son passé toujours actif et sur lequel il a toujours prise. Qui l'empêchait en effet lorsqu'il est passé de la carrière de chirurgien à celle d'homme politique au Budget, de fermer ou de déclarer ce compte ?

En suivant l'ambiguïté du *pseudos* grec qui recouvre l'erreur et le mensonge, on peut distinguer le fait d'être dans le faux qui recouvre deux acceptions, soit être soi-même dans le faux par erreur, soit y maintenir les autres dans le cas du mensonge. Jérôme Cahuzac sait parfaitement qu'il a eu un compte en Suisse, là n'est pas la question. Mais tout se passe comme s'il avait le pouvoir d'en maintenir le secret en faisant barrage aux autres et aux preuves. Or, chez les Grecs, la question de la franchise se pose comme l'adéquation entre ses pensées et ses paroles, mais toujours dans un cadre épistémologique qui suppose que la vérification des faits soit possible, puisque le monde peut être pris à témoin ; par contre, les chrétiens poseront la question de la sincérité comme capacité de ne pas être double et exigence d'une conformité entre la pensée et le discours. Alors surgit la question d'un possible mensonge à soi-même, comme capacité de résister aux autres et au réel. La sincérité repose donc ainsi sur une intégrité personnelle.

L'erreur de Cahuzac tiendra à son incapacité à attester de lui-même, en élaborant constamment la dialectique de son identité-mêmeté (c'est bien le même homme qui a ouvert un compte en Suisse, qui est devenu ensuite ministre du Budget) et de son identité-ipsé (c'est le même Jérôme Cahuzac qui devrait pouvoir s'expliquer réflexivement sur les changements de son existence), selon les termes de Ricœur, c'est-à-dire avoir confiance en ses capacités, celles que nous construisons dans le temps et qui nous permettent de nous engager. C'est parce qu'il refuse de s'adapter à des faits (un compte secret a bien été ouvert à l'étranger, ce compte est incompatible avec la fonction de ministre du Budget, les journalistes connaissent son existence) que Cahuzac perd sa crédibilité, alors même que ses qualités personnelles (fiabilité comme ministre, grand politique respecté par ses pairs, grand sportif, ex-grand chirurgien) demeurent. Alors, la force de convaincre assortie de la brutalité du verbe ne garantissent nullement ni la sincérité, c'est-à-dire le souci de la cohérence de soi, ni la franchise, comme recherche ascétique de la vérité et capacité de la dire : elles ne peuvent faire illusion qu'un temps. Un dicton italien affirme qu'il existe deux types de

mensonges, ceux qui ont le nez long et ceux qui ont les jambes courtes, soit ceux qui se voient comme le nez de Pinocchio au milieu du visage, soit ceux qui ne peuvent dès lors aller loin.

Lorsque Arendt avance que le mensonge a toujours été lié à la politique, elle semble le faire dans le sens où des intérêts s'avancent masqués sur le terrain de la stratégie politique, ce qui explique la stratégie en vue de l'obtention d'un bien commun peut s'accommoder davantage de l'ombre que de la lumière. Par ailleurs, elle souligne que la politique est caractérisée par la capacité d'apparaître et ainsi de pouvoir commencer dans le monde de la pluralité (le monde des hommes égaux, mais différents) une nouvelle action par la parole. Et ce qui fera la force d'un politique, ce sera sa force de commencer par sa parole qui est reçue comme une action, en raison précisément de sa fiabilité. En revanche, une parole creuse n'a aucun pouvoir parmi les hommes, elle apparaît même comme un outrage pour les interlocuteurs.

UNE RUPTURE PROGRESSIVE DU MONDE

Après ses aveux de fraude et de mensonge, Jérôme Cahuzac ne semble pas comprendre que la profondeur de sa trahison tient à l'ampleur du mépris qu'il portait à ses interlocuteurs en se prétendant comme véridique au cœur du franc mensonge. Ce qui ressort très clairement de son audition auprès de la commission parlementaire chargée de l'affaire Cahuzac le 23 juillet 2013, c'est que Marion Bougeard s'est sentie abusée, plus que trahie dit-elle, par celui qui gagnait si facilement et si profondément la confiance de ses proches. De même, Yannick Lemarchand, collaborateur de Villeneuve-sur-Lot, l'homme de confiance de Cahuzac qui lui marquait une loyauté et un dévouement à toute épreuve, s'écroule en lisant le communiqué qu'il devra poster sur le blog de l'ancien ministre. Et cet abus s'est étendu, dans une moindre mesure sans doute, à l'ensemble de l'électorat direct et aux citoyens dont il était le ministre. Or, cette déception et ce sentiment d'avoir été abusé constituent une véritable blessure morale et personnelle comme le constate Harry Frankfurt : « Quand une personne découvre que quelqu'un en qui elle avait entièrement confiance lui a menti, elle comprend qu'elle ne peut plus se fier à son propre jugement. Elle s'aperçoit qu'elle est trahie par ses penchants naturels. Ceux-ci lui ont masqué la vérité au lieu de l'aider à l'atteindre. Sa confiance en soi s'est avérée nuisible et donc irrationnelle. Puisqu'elle se rend compte que sa nature l'empêche de rester en contact avec la réalité, il est normal qu'elle se sente un peu folle » (Frankfurt, 2008, p. 77).

La première conséquence du mensonge est de blesser l'entourage en rompant la relation de confiance, ce qui entraîne un isolement de ceux qui vivent dans le mensonge et s'y maintiennent. « Les mensonges ont pour but de fausser notre perception de la réalité, et donc, au sens propre de nous rendre fous » (Frankfurt, 2008, p. 70).

La deuxième conséquence sera l'enfermement du menteur dans un monde où il se trouve seul et de celui qu'il maintient dans le mensonge dans un monde fictif et imaginaire. À juste titre, Cahuzac se plaint d'être seul et incompris. Le menteur mène une existence d'une indicible solitude. Chez Cahuzac, cet enfermement dans la solitude vient pour ainsi dire confirmer un sentiment d'abandon et d'isolement préalablement ancré. C'est ainsi qu'il pense ne pas être soutenu lors de l'élection à la présidence de la commission des Finances, qu'il pense être oublié par Ayrault lors de la formation du gouvernement... Convaincu d'être le meilleur, il ne cesse de déplorer le manque de reconnaissance dont souffre son excellence.

Dès lors, les victimes et les auteurs du mensonge qui se maintient ne savent plus exactement qui ils sont. « Les mensonges ont pour but de fausser notre perception de la réalité, et donc, au sens propre de nous rendre fous » (Frankfurt, 2008, p. 70). C'est ainsi que les deux parties, Cahuzac et Mediapart, s'accusent mutuellement de mensonge. Le monde généré par un mensonge est désormais « en porte-à-faux » : une sphère à l'écart du monde commun partageable est donc un monde rétréci, que ce soit, comme Harry Frankfurt le souligne en raison de ce qu'il nomme le « baratin », c'est-à-dire la négligence à l'égard des faits, la désinvolture face au réel et le manque de rapport avec la vérité, ou que ce soit à travers le mensonge de propos délibéré qui trompe sciemment. Dans les deux cas, le monde à l'écart résulte de la manipulation d'autrui, plus ou moins volontaire (Frankfurt, 2006). Et Cahuzac semble être passé du baratin négligent apte à maintenir des secrets (bancaires) opportuns par une position toujours biaisée, au franc mensonge lorsque survient la confrontation avec la question directe des journalistes et des députés. A-t-il réellement pensé avoir le pouvoir de créer un monde fermé sur lequel il maintiendrait son autorité ? Nous ne pouvons l'affirmer.

Par contre, nous pouvons dire que le mensonge, tant pour son auteur que pour sa victime, s'interpose et fait même parfois obstacle « dans notre effort d'appréhender la réalité des choses » (Frankfurt, 2008, p. 69). Joseph Gabel rapproche ainsi la maladie mentale de la vie dans le mensonge en raison de leur commune perte du sens du réel et de l'isolement qu'elles endurent. Dans le cas de Cahuzac, depuis le 3 décembre 2012, le mensonge est devenu pathologique, puisqu'il desservait désormais ses intérêts : « Le mensonge pathologique n'est pas une déformation utilitaire de la réalité ; il est le résultat d'une intensité insuffisante de l'expérience du réel » (Gabel, 1995, p. 34).

Ce qui nous laisse penser que Cahuzac souffre d'une perte de réalité, c'est précisément qu'il ne comprend pas l'ampleur du discrédit lié à la contradiction centrale et destructrice que celle dans laquelle il s'enfonce. Il n'y croit pas. Il commet toujours la même erreur d'une assurance démesurée et comme détachée de tout contexte. En effet, en prenant congé de sa directrice de cabinet, Amélie Verdier, il la regarde dans les yeux en lui enjoignant : « Ne doute jamais de moi » (Chaffanjon, 2013, p. 208). Le 3 juin 2013, alors qu'il est manifestement *persona non grata*, il s'impose aux funérailles de son ancien ami, Guy Carcassonne, comme si rien n'avait changé. De même, comme s'il n'avait pas

pris la mesure de son effondrement social, un mois après ses aveux, il laisse entendre qu'il présentera sa candidature à l'élection législative partielle de la troisième circonscription du Lot-et-Garonne, (il y renoncera finalement.) Comme s'il n'avait pas pris la mesure de son effondrement social. Une preuve supplémentaire de son incompréhension de la situation, pire encore que les précédentes, apparaît encore après ses aveux, lorsqu'il se défend de son franc mensonge pour couvrir sa fraude fiscale en le relativisant par rapport à ses déclarations d'intention qu'il a faites en tant que ministre : « Qu'est-ce que c'est quinze secondes de mensonge dans l'hémicycle, alors que j'ai menti sur ordre tous les jours aux Français pendant un an en disant qu'on arriverait à 3 % de déficit public à la fin 2013 ? » (Chaffanjon, 2013, p. 228). Et lorsqu'il se révolte d'être désormais banni, il relativise sa faute en la comparant à celle de grands criminels pédophiles.

Ainsi, la personnalité de Cahuzac est-elle marquée par la démesure de son ambition, mais aussi son manque de mesure et d'ajustement face aux circonstances. Dans un premier temps, cette ambition est légitime et d'ailleurs personne, pas même ses adversaires politiques, n'a jamais contesté ses compétences professionnelles. Il s'impose tant comme maire de Villeneuve-sur-Lot que comme député du Lot-et-Garonne, plus encore comme ministre dans le gouvernement Ayrault alors que le président Hollande ne l'aime guère. Par contre, dans un second temps, son ambition devient tragique, car elle semble non seulement excessive, mais se tenir face à l'absurde.

Enfant de parents résistants, aurait-il confondu l'obstination et la résistance ? Celle-ci repose sur la volonté et l'endurance, mais surtout les véritables résistants sont ceux qui, en raison d'une unité personnelle fortement constituée, en viennent à s'opposer à un régime politique devenu par exemple mensonger ou criminel (Jan Patocka, Vaclav Havel, Nelson Mandela, Dietrich Bonhoeffer). C'est une force morale de conviction qui leur permet de s'opposer politiquement, parce qu'ils sont convaincus de la justesse de leur jugement. S'ils convainquent, parfois après les faits, c'est parce qu'ils sont eux-mêmes convaincus. L'obstination, quant à elle, consiste à maintenir à toute force, et sans jamais en démordre, une position qui se veut crédible, même si elle devient manifestement intenable, voire autodestructrice. Or, c'est l'unification personnelle qui manque à Cahuzac, lorsqu'il s'enferme dans une posture figée où il répète inlassablement qu'il n'est pas celui qui est accusé de frauder le fisc, toujours certain de pouvoir convaincre par sa seule éloquence.

Lorsque la question de l'existence d'un compte non déclaré en Suisse lui est posée directement par les journalistes, puis par le président Hollande et par des députés à l'Assemblée nationale le 5 décembre 2012, il rétorque : « Je démens catégoriquement les allégations contenues sur le site de Mediapart. Je n'ai pas, monsieur le député, je n'ai jamais eu de compte à l'étranger, ni maintenant ni avant » (Chaffanjon, 2013, p. 59). Et à ce moment, il adopte une double stratégie : d'une part, il dénie purement et simplement sa fraude et, d'autre part, il nie l'existence d'un compte non déclaré, et celle qui consiste à jouer de sa force de conviction et même d'attester par lui-même et sa personne

l'inexistence de ce compte⁷. À cet égard, l'interview qu'il accorde à Jean-Jacques Bourdin, le 8 février 2013, est saisissante. Il affirme avec arrogance et sans doute un brin de mépris : « Je n'ai pas, je n'ai jamais eu de compte en Suisse, Jean-Jacques Bourdin [...] à aucun moment. » Et par ailleurs que la preuve que l'enquête menée dans le cadre de l'entraide administrative par Moscovici avec la Suisse a révélé son innocence : « Celui que vous invitez, c'est le ministre du Budget [...], la conclusion c'est que, depuis le début, c'est moi qui dis la vérité ». Il ne semble pourtant pas prendre la mesure du fait que sa contradiction performative annule toute fiabilité de son propos. Désormais, les gens qui rapportent son propos sur quelque sujet que ce soit prendront soin d'ajouter : « Du moins, c'est ce qu'il dit. » Or, un tel manque de jugement ne semble pouvoir relever que d'une perte du monde, d'un acosmisme au double sens d'une perte du réel qui résiste à nos interprétations outrancières et d'une perte du sens politique (Foessel, 2012).

L'INDICIBILITÉ SUICIDAIRE

Une personne contradictoire est irrationnelle, car elle s'autodétruit. Et c'est ce qu'exprime Cahuzac : « Ceux qui me voient depuis décembre, en janvier, en février, en mars, voient bien que je suis en train de me consumer, car cette contradiction interne que je porte en moi, en vérité je ne la supporte plus. » (Chaffanjon, 2013, p. 232). Bernard Williams réplique à cette tendance de perte du réel en mobilisant non seulement une volonté d'éviter d'être baratiné, mais aussi une véritable exigence existentielle de véracité. La contradiction est la marque de l'impossibilité du dialogue (Williams, 2006). Lorsqu'une personne est prise dans une contradiction, elle ne peut plus dialoguer avec elle-même. Or, comme le montre Arendt, le dialogue avec soi-même est constitutif de notre identité et de notre humanité. Sans le dialogue de la pensée, il ne peut y avoir de personne digne de ce nom, digne de ses responsabilités, une personne morale. Et seul un dialogue offrant un minimum de véracité (savoir qui on est pour ne pas dialoguer avec un inconnu) est authentique et réflexif. Or, manifestement, Cahuzac a rompu ce dialogue en s'aliénant de celui qu'il fut.

Il faudrait pourtant distinguer la contradiction (qui suppose deux réalités contraires contemporaines) et un changement dû à l'évolution du contexte. Or, Cahuzac tente de rejeter dans le passé une situation de dédoublement toujours actuelle, voulant ainsi projeter ce qui est devenu sa contradiction interne actuelle en changement radical. On en veut pour preuve le texte de ses aveux. « Penser que je pourrais éviter d'affronter un passé que je voulais considérer comme révolu était une faute inqualifiable. J'affronterai désormais cette réalité en toute transparence⁸. » Mais faire preuve d'une telle erreur de jugement quant à la vivacité du passé, est-ce une faute ou une faiblesse ? Il avoue son impression que cette vie de fraude était une vie antérieure. « La vérité m'était

7 Voir www.ozap.com/photos-images/video-jerome-cahuzac-face-a-jean-jacques-4448958.html.

8 Extrait de la lettre du 26 mars 2013 postée sur son blog.

Bibliographie

- Arfi F. (2013), *L'affaire Cahuzac en bloc et en détail*, Don Quichotte éditions.
- Chaffanjon Ch. (2013), *Jérôme Cahuzac. Les yeux dans les yeux*, Plon.
- Derrida J. (2012), *Histoire du mensonge*, Galilée.
- Foessel M. (2012), *Après la fin du monde. Critique de la raison apocalyptique*, Seuil.
- Frankfurt H. (2006), *De l'art de dire des conneries*, éditions 10/18.
- Frankfurt H. (2008), *De la vérité*, éditions 10/18, p. 28.
- Gabel J. (1995), *Mensonge et maladie mentale*, éditions Allia.
- Jeanmart G. (2012), *Le mensonge et les vertus de la vérité. Une histoire*, Brepols.
- Kerlin É., avec Denis T., Lhaïk C., Vidalie A. et Westfreid M., « Le réprouvé », *L'Express*, n° 3234, 26 juin 2013, p. 39.
- Pelluchon C. (2011), *Éléments pour une éthique de la vulnérabilité*, Cerf.
- Ricœur P. (1955), « Vérité et mensonge », dans *Histoire et vérité*, Seuil, p. 165-197.

insupportable et donc indicible », avoue-t-il à un de ses proches par texto (Chaffanjon, 2013, p. 213).

Dans cette affaire, ce à quoi l'opinion publique a réagi et même les partis politiques et le parti socialiste français qui a lâché, pour ne pas dire lynché, un de ses ministres, vient du fait que Jérôme Cahuzac a enfreint le principe de confiance requis en politique, car ce qui n'était au départ que la fraude d'un chirurgien devint, avec son accession à la commission des Finances et ensuite au ministère du Budget, une véritable contradiction personnelle centrale. Il ne semble pas avoir compris le changement de contexte. Alors que les citoyens peuvent évidemment lui pardonner de tromper sa femme, il n'est pas possible de lui pardonner une fraude qu'il traque sans pitié chez les autres.

Cahuzac enfreint le principe de confiance, pensé par saint Augustin qui s'insurge contre le « noble mensonge » de Platon dans la *République*, à savoir que le mensonge peut être le moyen d'accéder à la vérité dans certains cas. En effet, pour saint Augustin, la foi ne peut pas s'enseigner par le biais du mensonge, car elle détruirait la force de conviction du chrétien, d'où la radicalité de son interdit du mensonge qui ne saurait souffrir la moindre exception. En politique, c'est bien cet interdit augustinien de l'auto-contradiction centrale pour l'action que l'on mène qui est fatale, plus que celle que soulignent Kant et Montaigne (d'un interdit du mensonge en raison du discrédit que cela apporterait à toute prise de parole et de l'anéantissement sur le plan des relations sociales que cela engendrerait).

Plus que le mensonge même franc⁹, c'est la contraction performative à un double point de vue que n'a pu tolérer l'opinion publique : membre d'un gouvernement qui se veut irréprochable sur le plan moral, il entendait traquer durement la fraude fiscale en tant que ministre du Budget. Ses intérêts et ambitions personnels avaient clairement pris le pas sur la volonté d'ajuster son propos aux circons-

9 François Mitterrand a lui aussi commis de francs mensonges (sur ses bulletins de santé ou sur sa situation familiale) qui n'ont pas fait basculer sa fonction présidentielle. Et Clinton a pu se maintenir grâce à la restriction mentale opérée pour expliquer l'affaire Lewinsky.

tances et aux attentes des citoyens. Or, une certaine véracité est requise en politique, entre la position du philosophe, qui recherche la vérité, et celle du sophiste, qui opte pour l'utilité de son propos : celle de l'homme politique ne peut choisir l'efficacité au détriment de la vérité. Faute de quoi le souci du monde inhérent à la politique peut s'évanouir sous une éloquence brutale et vide, sous une parole creuse et même autodestructrice.

Ce que Cahuzac semble ne pas avoir compris, c'est que la force de conviction si précieuse dans la vie politique démocratique ne peut être mise au service du franc mensonge sans engendrer une déflagration politique. En effet, son attitude était non seulement déloyale et malhonnête, mais elle était profondément antidémocratique, puisqu'elle prétendait l'excepter de la pluralité dont il devait être un représentant et un acteur essentiel. Et dès lors, elle le menait à une contradiction performative autodestructrice. ■